  REUNION COMMISSION BASSIN SUD

FAIRE REUSSIR LES ELEVES

Vendredi 15 janvier 2016 – Collège Denfert Rochereau

Saint Maixent

**Ordre du jour : Définir la stratégie de la commission pour l’année scolaire 2015/2016.**

**Quelques pistes (sans prétention) pour les collègues**

Un échange s’est fait autour de la notion de « faire réussir les élèves ». Quelle définition lui est-elle donnée au sein de la communauté éducative…

Les risques, les pièges :

- Méconnaissance de certaines filières

- Assimiler la réussite des élèves à sa propre réussite

- Ne pas toujours exiger que la réussite soit exclusivement scolaire…d’où la notion de réussites au pluriel

- Ne prendre en compte uniquement la réussite des élèves en difficulté et occulter les « excellents ».

Quelques pistes pour les chefs d’établissement :

* Affirmer de manière plus concrète ses convictions
* Valoriser les actions en cours
* Définir la réussite des élèves par …les élèves eux-mêmes lors des heures de vie de classe (s’appuyer sur le PP). Profiter de la relation privilégiée du PP avec sa classe : gestion de la vie de classe, suivi des stages, animateur de l’équipe pédagogique…Ne pas affronter la salle des profs en bloc !
* Mener une réflexion dans le cadre de l’AP : déterminer pour chaque élève, ses difficultés et mettre en place une aide appropriée. Comment chaque enseignant peut-il intervenir dans le cadre de sa discipline ?
* S’appuyer sur les thématiques du CESC : citoyenneté (tutorat, chaîne de solidarité…), santé (estime de soi, confiance…)
* Amener les enseignants à ne plus penser l’AP comme « des heures disciplinaires supprimées » mais comme la possibilité d’aborder avec les élèves sur un autre temps et peut-être par un autre intervenant des compétences d’ordre organisationnel, par exemple…
* Travailler avec les enseignants sur la définition de Réussir : faire réussir un élève, c’est avant tout l’aider et le préparer à une orientation pour laquelle il est motivé.

Pour faire quoi ?

* Elaborer une charte d’établissement autour de la réussite. Les moyens : l’AP, les EPI, etc…
* Développer des stratégies pour fédérer ses équipes : formation en interne (Extérioriser systématiquement les formations, c’est déporter les problèmes et prendre le risque de proposer ensuite des solutions non conformes aux difficultés de l’établissement.)
* Permettre au chef d’établissement de s’affirmer en tant que premier pédagogue de l’établissement.

Et au niveau de la commission, nous proposons quoi ? [Relevé de conclusions]

* Définir les réussites scolaires – réalisation d’une carte touristique des réussites
* Rappeler les droits et devoirs du chef d’établissement. Légitimer son statut en tant que pédagogue.
* Préparer pour l’AG, la présentation des objectifs de travail de la commission et ses stratégies pour l’année 2016/2017.

**Info : Table ronde à l’attention de tous les chefs d’établissement volontaires autour de la réforme du collège . Vendredi 22 janvier. Collège Henri Martineau à Coulonges.**

**Prochaine réunion de la commission : Mardi 8 mars – 9h00 – Lycée Paul Guérin.**